

**FONDATION FRANSASKOISE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
REGINA, le 21 novembre 2020**

Rapport du président, Roger J. F. Lepage

Membres du Conseil d'administration de la Fondation fransaskoise

Le comité exécutif pour 2019-2020 était composé de :

Roger J. F. Lepage, président, Regina
Timothy Leis, vice-président, Saskatoon
Frédérique Baudemont, trésorière, Saskatoon
Francine Proulx-Kenzle secrétaire, Pense

Les autres administrateurs sont :

Abdoulaye Yoh, Regina
Raymond Lepage, Saskatoon
Cathy Colombet, Regina
Clément Dion, Zenon Park
Pauline Tétreault, Debden

Les membres du comité des investissements :

Raymond Lepage, Saskatoon
Clément Dion, Zenon Park
Tim Leis, Saskatoon

Les membres du comité d'attribution des bourses postsecondaires :

Abdoulaye Yoh, Regina
Pauline Tétreault, Debden
Cathy Colombet, Regina

Les membres du comité d'attribution des subventions communautaires :

Frédérique Baudemont, Saskatoon
Timothy Leis, Saskatoon
Francine Proulx-Kenzle, Pense

Je veux remercier tous les membres du CA qui se sont rencontrés une dizaine de fois au cours de l'année financière 2019-2020 afin de bien administrer la Fondation fransaskoise. Je veux aussi remercier ceux qui ont participé aux comités et aux activités de prélèvement de fonds.

Gestion et administration

Sylvie Bergeron a continué d'apporter un appui à l'administration en assurant les suivis des décisions du conseil d'administration. Elle travaille de près avec Manon Guy du

CÉCS, Nathalie Franck de Studio jaune et Josée Lévesque de Radio-Canada. Sans le bénévolat de Sylvie, la Fondation ne pourrait pas fonctionner.

Augmentation du capital en 2020

Il est à noter qu'au 31 août 2020 on avait un capital de 2 071 000 \$, ce qui représente une augmentation de 99 882 \$ depuis le 31 août 2019. Ceci fut fait tout en accordant 55 825 \$ en bourses et subventions.

Gestion des placements

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) affirme que l'éclosion de la COVID-19 est devenue une pandémie. Cette pandémie est bien plus qu'une crise sanitaire, elle a provoqué des perturbations sociales et économiques généralisées. L'année 2020 a été particulièrement pénible économiquement parlant. En plus de la mise sur pause de l'économie en raison de la COVID-19, le Canada a été également frappé par une chute du prix du pétrole. Par conséquent, l'impact à moyen et long terme sur la Fondation fransaskoise est difficile à évaluer, mais cette année, on s'en est très bien sortis.

Raymond vous donnera les détails dans son rapport.

Francothon 2020 — annulé à cause de la pandémie

En mars dernier, étant donné les mesures sanitaires visant à freiner la propagation de la COVID-19 en limitant les rassemblements, les Retrouvailles du Francothon en province prévues du 20 mars au 24 avril ont été annulées.

La Fondation fransaskoise a poursuivi sa campagne de financement, ce qui a été une première campagne virtuelle. Malgré les défis rencontrés, on a amassé près de 39 000 \$ grâce à des dons importants de l'APF et l'AJEFS, ainsi que la participation de plusieurs individus.

Radio-Canada Saskatchewan s'est engagé à un Francothon en avril 2021. Le format sera revisité, pandémie exige. La planification commencera en janvier.

Les bourses et subventions accordées en 2020

Encore cette année, la Fondation fransaskoise a accordé 55 825 \$ en bourses d'études et subventions communautaires grâce à vos dons.

Le fonds fransaskois, le fonds et Cécile et Liguori LeBlanc et le fonds AJEFS ont accordé plus de 25 000 \$ en bourses d'études postsecondaires en 2020 à 14 étudiants; tous les noms sont publiés au site web de la Fondation.

Il y a aussi eu 25 bourses aux finissants du secondaire de toutes les écoles fransaskoises accordées par le Fonds Louis et Gabrielle Lepage, de même que neuf bourses du Fonds de l'Abbé Luc Gaudet pour l'école de Bellevue. Le total ainsi accordé en 2020 est de 8 000 \$.

Le fonds fransaskois a aussi accordé 25 000 \$ en subventions communautaires à sept groupes en 2019. Vous pouvez consulter le site web pour savoir quels projets ont été subventionnés.

La Fondation fransaskoise a donc distribué un total de 55 825 \$ en 2020. Ceci est un appui considérable à la communauté fransaskoise, en dépit de la pandémie.

Enjeux à venir

1. Renforcer le but de la Fondation en engageant activement les membres du conseil d'administration dans le prélèvement de fonds.

Un des rôles primordiaux d'un membre du conseil d'administration est le prélèvement de fonds. Le CA retient les services de professionnels afin de bien investir et comptabiliser les fonds de la Fondation fransaskoise.

Par contre, la Fondation fait appel au bénévolat pour la cueillette de fonds. Chaque élu du conseil d'administration doit faire la promotion de la Fondation et utiliser ses réseaux pour solliciter des dons. Nous sommes tous appelés à faire des appels et des rencontres pour trouver de nouveaux donateurs, soient pour des dons uniques, des dons mensuels ou des legs testamentaires. Il faut prévoir pour les membres du CA et nos bénévoles des fonds auxiliaires une formation soutenue pour le prélèvement de fonds.

2. Développement d'une politique de retraits de fonds des fonds auxiliaires communautaires conforme à l'avis juridique

En 2020, la Fondation fransaskoise a obtenu un avis juridique d'un fiscaliste pour s'assurer que les retraits du capital d'un fonds auxiliaire communautaire soient conformes à la Loi sur l'impôt et la Loi sur la Fondation fransaskoise. On peut vous assurer que ces fonds auxiliaires puissent faire des retraits de capital conformément à ces deux Lois, pourvu que ce soit pour la promotion d'œuvres caritatives, dont la promotion de la langue française, la culture francophone, ou des activités religieuses. Il s'agit de faire une demande pour un projet qui répond à ces critères, à l'entente du fonds auxiliaire ; la demande doit ensuite être approuvée par le conseil d'administration de la Fondation fransaskoise. Un rapport doit être soumis lorsque le projet a été réalisé.

3. Revue des politiques de distribution des subventions et bourses pour concorder avec les objectifs et les priorités stratégiques

Une autre priorité du conseil d'administration en 2021 sera de réviser les politiques d'attribution de subventions et bourses pour s'assurer qu'elles reflètent les objectifs et les priorités stratégiques de la Fondation.

La Fondation vise le développement de la langue française, la culture francophone et les communautés fransaskoises. Elle vise le plein épanouissement et développement des francophones et communautés francophones en Saskatchewan.

Chaque bourse et subvention doit faire avancer les priorités stratégiques de la Fondation. On doit prouver que chaque bourse et subvention cadre avec ces cinq stratégies : 1. Vision de la communauté 2. Gouvernance 3. Les infrastructures 4 Transfert de fonds intergénérationnel au service de la communauté et 5. Education. Voir en annexe les Priorités stratégiques de la FF adoptés en 2019.

Nous devons être transparents et imputables à la communauté fransaskoise.

Remerciements

Je veux remercier les membres du Conseil d'administration qui ont siégé aux divers comités en 2019-2020.

Un merci tout particulier à Francine Proulx-Kenzle dont le mandat se termine aujourd'hui.

Merci d'être solidaire de la communauté fransaskoise ; merci de faire un don à la Fondation fransaskoise.

La Fondation et la communauté fransaskoise doivent viser haut. Il n'y a aucune raison pour laquelle la Fondation ne peut pas atteindre un actif de 5 M\$ dans les années à venir.

Merci pour votre confiance et votre générosité.

Roger J. F. Lepage, président
Fondation fransaskoise